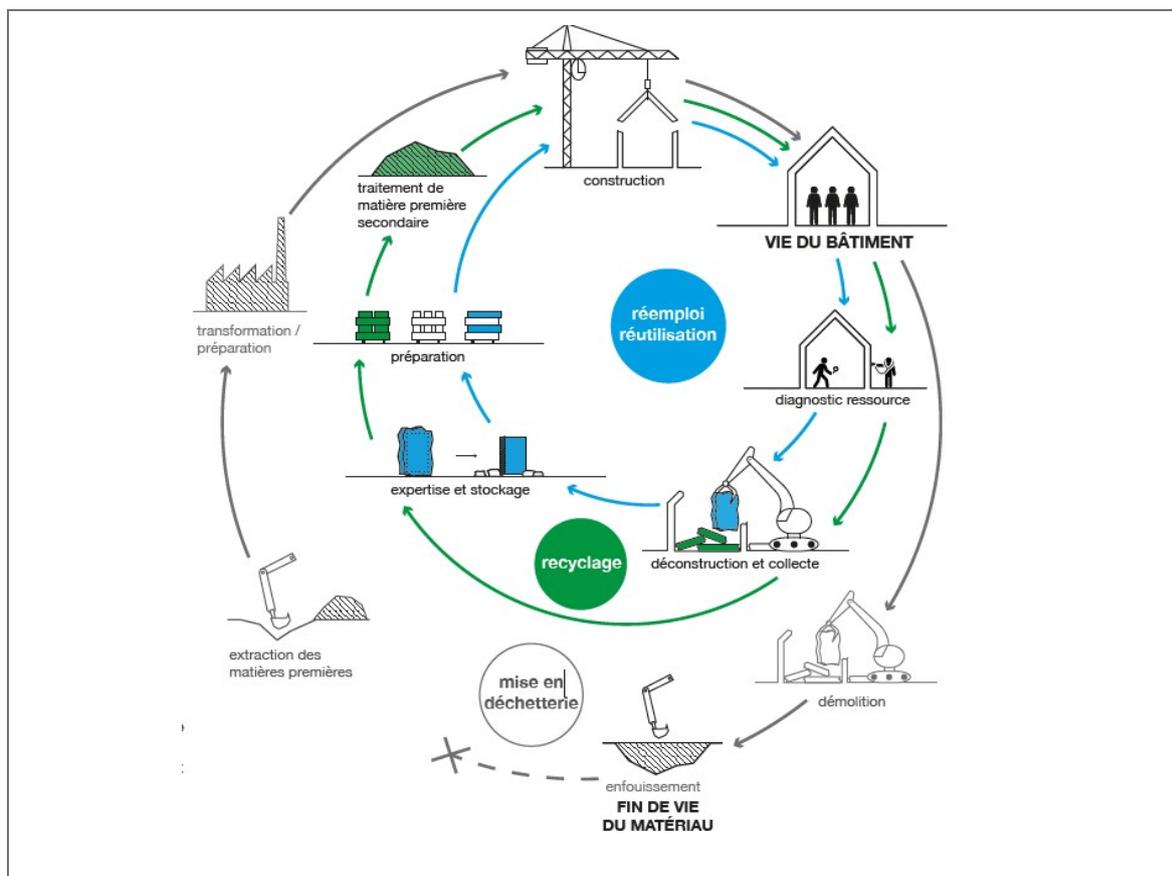


Valoriser les ressources et réduire les déchets : le projet « Métabolisme urbain » de Plaine Commune

SOBRIETE – TRANSFORMATION DES TISSUS EXISTANTS – VILLE DES PROXIMITES



Fiche d'identité

Localisation : EPT Plaine Commune (T6)

Dates : 2017 - 2020

Budget estimé : env. 500.000€

Maîtrise d'ouvrage : Plaine Commune, Région Ile-de-France, ADEME, Caisse des Dépôts

Maîtrise d'œuvre : Bellastock, Halage, Le Phares, Recovering, Auxilia, Albert et Compagnie, CSTB, Encore Heureux, BTP Consultants

Partenaires : SEM/SPL, Ville de Paris, EPT Est Ensemble

Synthèse

L'action en quelques lignes

Plaine Commune, un territoire « hyper urbain » en développement...

Plaine Commune est un territoire qui connaît un développement urbain considérable, l'un des plus importants de France avec, à la clé, des projets emblématiques : de nombreuses opérations de renouvellement urbain, le Village olympique et paralympique, 7 gares du Grand Paris Express...

Ces projets vont induire des flux de matériaux importants, et leur bonne réalisation reste conditionnée à la disponibilité des ressources et des espaces logistiques, deux variables clés trop souvent négligées.

... engagé dans un modèle de développement soutenable

La consommation de ressources abondantes et bon marché n'est plus aujourd'hui un modèle raisonné et raisonnable, tout comme l'aménagement extensif de la ville. Par exemple, élément essentiel dans la production de béton, les granulats deviennent un matériau sous tension du fait de sa raréfaction, de ce fait son prix augmente et sa provenance s'éloigne.

Nous entrons dorénavant dans une nouvelle ère, celle de la prise de conscience de la finitude des ressources, qui implique un changement des pratiques.

Cela représente néanmoins une véritable opportunité de création de valeur pour les territoires.

Le projet « Métabolisme urbain » de Plaine Commune répond aux grands enjeux de la transition socio-écologique (environnementaux, sociaux, économiques) dans le secteur du BTP :

- En limitant la consommation de matériaux neufs de construction grâce au réemploi sur place ou à la réutilisation des matériaux de chantiers sur d'autres sites proches ; ce qui permet de limiter l'impact en termes de consommation de ressources non renouvelables, du CO² pour les acheminer et de l'énergie pour les extraire et les produire ;
- En diminuant la quantité de déchets générés sur les chantiers, ce qui permet d'éviter les coûts de transport et de traitement induits ;
- En réduisant les flux de camions et donc les pollutions et nuisances afférentes en favorisant les activités de stockage - tri - valorisation de proximité des matériaux ;
- En changeant de regard sur le déchet qui devient une ressource pour le territoire, porteuse de valeur ajoutée ;
- En favorisant l'emploi local, en travaillant étroitement avec les acteurs économiques, notamment ceux de l'ESS (économie sociale et solidaire), autour de la création de nouvelles filières locales de réemploi, réutilisation et recyclage, par nature non délocalisables et accessibles à différents niveaux de qualification.

Ce changement de paradigme ne se décrète pas, il s'organise et se construit, dans le temps, et à plusieurs mains. Il s'agit donc d'un projet inclusif, qui mobilise largement autour d'une logique de développement économique endogène.

La réappropriation de la matière, de ses caractéristiques et de ses enjeux, est primordiale. Elle offre une opportunité unique de transformer en profondeur le territoire grâce, par et avec nos propres ressources.

Modes d'applications

Le projet « Métabolisme urbain » de Plaine Commune vise à mobiliser **les ressources matérielles et humaines du territoire** dans le secteur de l'aménagement et de la construction à travers 5 grands axes :

- Expérimenter une démarche de réemploi, réutilisation et recyclage inter-chantiers des matériaux du BTP à partir de 30 sites pilotes ;
- Accompagner le déploiement de filières locales de réemploi de matériaux du BTP ;
- Mettre en place des plateformes de tri, stockage et valorisation des ressources de chantier ;
- Développer un outil numérique pour rendre visible les gisements et comptabiliser les externalités induites par la démarche d'économie circulaire mise en œuvre ;
- Accompagner la montée en compétence des acteurs locaux, du côté des donneurs d'ordre et des entreprises, grâce à des temps de formation, des visites et des conférences.

Inscription de l'action dans un réseau d'acteurs

Un projet qui implique la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire de Plaine Commune.

Ce projet nécessite ingéniosité, ingénierie mais aussi et surtout :

- **D'organiser la coopération entre l'ensemble des acteurs locaux**, notamment entre les acteurs « traditionnels » du BTP et les acteurs de l'économie sociale et solidaire, déjà très engagés sur ce type de démarche ;
- **De sensibiliser, accompagner et aider l'ensemble des acteurs du BTP et de la gestion des déchets** à réinterroger leurs modes de faire :
 - Les maîtres d'ouvrage publics et privés, pour prescrire le réemploi, la réutilisation et le recyclage dans leur marché ;
 - Les maîtres d'œuvre, pour piloter, respecter l'esprit de la commande, et se conformer à la législation ;
 - Les concepteurs, pour inclure le plus en amont possible les opportunités de réemploi ;
 - Les entreprises de travaux, pour la mise en œuvre opérationnelle des synergies et l'organisation de la logistique ;
 - La mise en œuvre opérationnelle du Métabolisme urbain aux différentes phases d'un projet ;
 - Les gestionnaires de déchets, pour proposer les services adaptés aux caractéristiques des chantiers et des flux de matériaux.

Il est essentiel de rendre visible ceux qui font déjà, afin de généraliser l'adoption de nouvelles méthodes de travail, le développement de nouvelles opportunités mais aussi l'instauration de nouveaux rapports et de nouvelles logiques entre les acteurs eux-mêmes.

Retour d'expérience et reproductibilité de l'action

De la théorie à la pratique

La démarche de métabolisme urbain vise à mobiliser les ressources matérielles et humaines du territoire dans le secteur de l'aménagement et de la construction. L'adoption de ce modèle novateur s'organise et se construit dans le temps.

Aujourd'hui, sa mise en œuvre repose sur cinq grands axes :

- Expérimenter des synergies entre 30 sites pilotes (déconstruction et construction) en déployant une démarche de réemploi, réutilisation et recyclage des matériaux ;
- Pratiquer le diagnostic ressources systématique des sites pilotes en déconstruction afin de quantifier et qualifier la mine urbaine ;
- Identifier les acteurs locaux des 3R et lancer un appel à projet pour mobiliser et accompagner la création de véritables circuits de valorisation locaux des matériaux ;
- Etudier les possibilités foncières, techniques et économiques de déploiement de plateformes socialement acceptable de stockage, de réemplois ou de recyclage sur le territoire ;
- Réfléchir à l'opportunité de développer un outil numérique permettant la généralisation de l'économie circulaire dans le BTP et concevoir un cahier des charges ;
- Accompagner la montée en compétence des acteurs locaux grâce notamment à des temps de formation, des groupes de travail, des rencontres et des tables rondes.

Quelques exemples sur le territoire :

- Sur le chantier Babcock de La Courneuve, des briques ont été récupérées pour la réalisation de la maçonnerie paysagère de la Ferme des possibles ;
- Sur le chantier d'lcade Pulse à Aubervilliers, où les dalles de faux plancher ont été réemployées.
- Sur le chantier de la ligne 15 du Grand Paris Express, les terres récupérées permettront la création de matériaux de construction ;
- Une gestion vertueuse des déchets de déconstruction sera mise en œuvre sur les chantiers du VOP 2024 et du futur Centre aquatique Olympique ;
- Le chantier de déconstruction d'un hangar à Saint Ouen va alimenter le chantier du parvis de la Gare de Saint Denis en plaque d'acier pour les palissades de chantier. Parallèlement, les murs en brique, une fois déposés et curés, vont servir à la conception de murets sur le programme de Fort de l'Est.

Le **PLUI de Plaine Commune** prévoit la **sanctuarisation des zones d'activités économiques** du Territoire et organise leur requalification par le biais de règlements de zone protecteurs (pas d'habitat, limitation des potentialités tertiaires) et exigeants (augmentation de la pleine terre, de la végétalisation...). De plus, des **Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles** (Mermoz à la Courneuve, Pressensé à Aubervilliers/Saint-Denis/La Courneuve) organisent le désenclavement des ZAE et leur requalification en ciblant l'accueil des filières émergentes et des éco-industries.



Contact

EPT Plaine Commune

Département de l'Animation du Territoire - Direction du Développement Economique

Justine Emringer, Cheffe de projets Métabolisme Urbain

Robin Cres, Chef de projets Métabolisme Urbain

justine.emringer@plainecommune.fr